



Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
Ministère de la santé et de la protection sociale
Ministère de la famille et de l'enfance
Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle

PRÉFECTURE DE BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE BRETAGNE

Référence à rappeler :

Pôle social/JD

j:\pôle social\plate-forme sanitaire et sociale\instances\
copil\réunions\comptes rendus\2004\cr_040920.doc

Dossier suivi par :

J. J. L'AZOU

Tél : 02.99.35.29.20

D. DEUGNIER

Tél : 02.99.35.29.71

J. DELHAYE

Tél : 02.99.35.25.79

jose.delhaye@sante.gouv.fr

PLATE-FORME DE L'OBSERVATION SANITAIRE ET SOCIALE

Relevé de conclusions du comité de pilotage du 20 septembre 2004

Étaient présents ou excusés : voir feuille de présence ci-jointe

*

I – Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 10 juin 2004

Le relevé de conclusions relatif à cette réunion du comité de pilotage a été adressé à tous les membres. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est considéré comme validé.

II – Implication de la plate-forme dans le cadre du plan de cohésion sociale

Le contexte et les buts de cette implication ont été précisés. En l'occurrence, elle pourrait avoir pour objectifs de:

→ contribuer à l'élaboration d'un diagnostic régional et à la mise en place d'indicateurs de suivi au regard des axes du plan de cohésion sociale

→ enrichir les remontées d'informations vers le niveau central, tout en rassemblant les informations utiles localement pour déceler les évolutions et déterminer les priorités d'action.

Sur ces bases, un véritable travail en commun semble tout à la fois nécessaire et envisageable. D'ores et déjà, le 13 septembre dernier, trois administrations appelées à s'impliquer dans ce plan (DRE ; DRTEFP ; DRASS) se sont réunies, en recherchant le soutien technique de l'INSEE (qui termine avec les CAF de la région une étude sur la précarité en Bretagne).

De façon plus large, ce travail en commun pourrait en fait déboucher sur un tableau de bord social de la région Bretagne, avec l'ambition d'une alimentation régulière facilitée par le partenariat de la plate-forme.

Après ce cadrage général, la discussion a plus particulièrement porté sur :

- les bases et fichiers actuellement à disposition (entre autres : BDSL, fichiers INSEE, tableaux de bord CAF) et leurs insuffisances ou limites respectives
- la périodicité souhaitable, éventuellement modulable selon la nature des données
- le territoire à retenir pour l'exploitation et l'analyse : les possibilités sont multiples et le choix peut être contrarié par des considérations techniques.

A ce stade, si l'intérêt du travail envisagé n'a pas été contesté, les pistes sont apparues nombreuses et demandant à être précisées.

D'autres échanges ont alors abordé la question de savoir si ce travail a une visée informative ou au contraire décisionnelle. Sur ce point, **le comité a opté pour un travail à caractère d'information, d'observation**. Le tableau de bord doit être un outil d'alerte sur la densité et l'évolution des phénomènes sociaux préoccupants.

La proposition de constituer un groupe de travail technique a été retenue. Ce groupe est chargé de mettre à plat l'existant et de dresser une première esquisse de tableau de bord. Il a été composé en séance et comprendra les Conseils Généraux 29 et 35, la Ville de Lorient, la CAF 22, la DRE, la DRTEFP, la DRASS, l'ANPE , le CREAM, l'ORS. L'INSEE sera invité à en faire partie.

Une réunion de ce groupe de travail aura lieu le 18 octobre toute la journée, dans le but de remettre une première proposition au prochain comité de pilotage (5 novembre).

III – Programme d'études 2004/2005

Ce programme correspond aux études à initier ou poursuivre grâce aux crédits disponibles au titre de 2004 (soit 155 000 euros).

Il a été rappelé qu'au cours de sa réunion du 10 juin 2004, le comité de pilotage avait adopté les propositions suivantes

- poursuite de l'élaboration du système d'observation des tentatives de suicide (AFRESC) : 25 000 €
- construction du site Internet de la plate-forme : 20 000 €
- enquête sur les besoins en emplois et en qualifications de la filière infirmière (GREF) : 25 000 € (étant précisé que le Conseil Régional finance pour moitié, soit 12 500 €)
- enquête sur la relève des professionnels dans le secteur des personnes âgées : 20 000 €

Compte tenu des contraintes de date pour l'engagement budgétaire ainsi que des délais à prévoir pour la constitution des dossiers et des conventions, le comité de pilotage a été invité à finaliser ce programme dès maintenant.

Après recensement des travaux en cours et envisageables, **le comité a donné son aval à l'affectation du solde disponible comme suit :**

- l'alimentation du site Internet

Les crédits mentionnés plus haut (20 000 €) concernent la réalisation technique du site lui-même, qui sera assurée par une société spécialisée.

Or, la plate-forme devra être en mesure de fournir à ce prestataire, en temps voulu, les contenus de base indispensables pour permettre au site de prendre forme.

Certains documents existants (panorama des études, socle des indicateurs) sont à retravailler ou à compléter. D'autres sont à créer de toutes pièces.

Compte tenu du volume à fournir avec des délais relativement courts, un appui semble indispensable pour cette montée en charge. Un appel d'offres sera lancé en ce sens.

- la poursuite de l'enquête sur les besoins de santé de la population étudiante

Comme déjà détaillé lors du précédent comité de pilotage, un travail préparatoire de cadrage et d'harmonisation s'impose. Il est en cours et continuera dans les prochains mois afin que le recueil effectif des données puisse avoir lieu en 2005. Compte tenu de cela, l'enquête ne se trouvera vraisemblablement finalisée qu'en 2006.

Le comité de pilotage a réaffirmé son accord de principe à la poursuite de cette enquête. Toutefois, le niveau des crédits à inscrire dès maintenant (tant au titre de la mission confiée à l'ORS Bretagne que de l'aide financière à apporter aux services universitaires de médecine préventive) reste à déterminer en fonction d'un planning actualisé.

- le tableau de bord cohésion sociale

Une fois sa trame élaborée, ce tableau de bord pourrait nécessiter la collecte et l'exploitation de données. Il convient donc que les commandes correspondantes puissent être passées (par exemple auprès de l'Insee) au fur et à mesure de la détermination des indicateurs à retenir.

Aussi le comité de pilotage a donné son accord à la mobilisation de crédits à cet effet, éventuellement dès 2004.

Par ailleurs, à l'occasion de la discussion de ce programme d'études, s'est trouvée révoquée la question des financements pouvant être apportés par les Conseils Généraux au profit de la plate-forme. Après discussion, il ressort que cette participation financière sera plus facilement mobilisée si elle revêt la forme d'une contribution à un projet précis.

Pour 2005, chacun des Conseils Généraux est donc invité à se positionner quant au montant de son financement et l'affectation qu'ils souhaite y donner (à titre d'exemples possibles : convention avec l'Insee pour un socle commun de données ; cofinancement de la vie du site Internet).

Enfin, à titre d'information, il a été mentionné que le lancement d'une étude sur l'enrichissement des données PMI pourrait se trouver proposé au comité de pilotage en 2005. Le groupe régional PNNS (programme national nutrition-santé) a en effet souligné l'intérêt du suivi à l'âge de 4 ans ; aucun système informatisé de recueil de l'information correspondante ne semble toutefois préexister et un travail exploratoire sera sans doute à mener.

IV – Point sur le site Internet

Le projet de site Internet a reçu l'assentiment du comité de pilotage lors de la réunion du 10 juin 2004. Comme convenu, un cahier des charges a été élaboré pour un appel d'offres auprès de plusieurs sociétés spécialisées dans de telles réalisations (agences Web).

Ce cahier des charges a été présenté au comité de pilotage. Les questions ont porté sur :

- l'accès au site → Il est confirmé que le site sera aussi ouvert au grand public, en instaurant un accès réservé pour les rubriques qui le mériteront véritablement
- l'accessibilité → Il conviendra de veiller à ce que le site soit accessible pour les handicapés, notamment visuels
- l'hébergement → il s'agit d'une prestation spécifique qui fera peut-être l'objet d'un contrat particulier.

V – Questions diverses

Le résumé de l'étude « Habitat et troubles du comportement » a été remis en séance. Il est disponible, tout comme le rapport final intégral, sur simple demande auprès de J. Delhaye (02.99.35.25.79 ou jose.delhaye@sante.gouv.fr).

*

Prochaine réunion du comité de pilotage : le vendredi 5 novembre 2004 à 14 heures.